

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

Numéro 33





ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e

LA NUIT BLANCHE DES ENFANTS

Cette année encore au mois d'octobre, la Nuit Blanche des Enfants se tenait à la Mairie du 18^e. Une soirée dédiée à la culture, aux arts et à leur ouverture au jeune public, grâce au travail d'artistes inspirés cette année par le rythme des saisons.



SOMMAIRE

Ça s'est passé dans le 18^e / 2

Au fil du 18^e / 6

Agenda / 8

Les Conseils de quartier / 9

Dossier / 10

La santé dans le 18^e

Focus / 16

Saint-Fraimbault

Regards sur la ville / 18

Boris Vian : votre quartier se transforme

Mairie pratique / 21

Tribunes des groupes politiques / 22





ÉDITO

—

ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

Nous vivons une fin d'année particulière, des temps éprouvants marqués par la crise sanitaire et plusieurs actes terroristes en France et chez nos voisins. Si l'émotion est vive, notre volonté de lutter contre la barbarie en défendant les valeurs de la République est intacte.

L'école est au cœur de notre République. Je rends hommage aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux équipes éducatives, qui contribuent chaque jour à transmettre les principes qui nous unissent, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité. L'unité républicaine, la lutte contre les obscurantismes et tout ce qui nous divise guident nos choix. La sécurisation des lieux de culte, des crèches et des écoles, des rues commerçantes, est une préoccupation constante. En coordination avec la Police nationale et les forces Sentinelle, la ville est engagée en ce sens. La sécurité sur l'espace public est une de nos préoccupations centrales, au quotidien comme dans ces circonstances exceptionnelles.

Comme ailleurs, nous connaissons une situation sanitaire difficile. Je veux saluer l'engagement des professionnels de santé qui œuvrent à l'hôpital et en ville et assurent les missions essentielles de détection, de soins et de prévention. Dédié à la santé, le dossier de ce M18 vous apportera plus d'informations.

Ce second confinement est une nouvelle étape dans la lutte contre l'épidémie, au cours de laquelle nous avons toutes et tous notre rôle à jouer. Les mesures décidées par le gouvernement affectent notre quotidien, mais leur respect est fondamental pour que nous puissions, demain, entrevoir des jours plus apaisés. Pour assurer la continuité du service public, la ville s'adapte. Merci aux les agents de la Mairie du 18^e, où les guichets sont ouverts, aux personnels mobilisés dans les écoles et établissements d'accueil de la petite enfance. Je pense aux agents de la DPSP, à l'œuvre pour faire respecter ce confinement et aux agents de la propreté qui sont toujours sur le terrain. La Mairie du 18^e se tient aussi aux côtés des acteurs

de la solidarité. Le CASVP, les services de la DASES et les clubs de prévention continuent leur mission d'accompagnement des plus fragiles. Au-delà, les initiatives associatives et citoyennes sont nombreuses. Je remercie celles et ceux qui animent ces gestes, nous montrant encore une fois que la solidarité n'est pas un vain mot dans le 18^e. Nous continuons à soutenir celles et ceux qui permettent la vitalité de nos quartiers : acteurs culturels et sportifs, associations, commerçants et artisans. De nombreuses enseignes s'organisent pour poursuivre leur activité à travers des services de commande. Une cartographie les répertoriant a été créée, vous pouvez la retrouver en ligne.

Si le rythme de nos vies est bouleversé, notre quotidien se réinvente et la vie continue autrement. En ce début de mandature, conformément aux engagements que j'ai pris, les projets avancent dans le 18^e. C'est le cas à la Goutte d'Or, où les travaux de requalification de la rue Boris Vian avancent, après une première phase de concertation. C'est aussi le cas Porte de la Chapelle, pour laquelle, outre les projets déjà lancés, la concertation commence. C'est le cas devant les écoles, où nous pérennisons les « rues aux enfants », c'est le cas pour le développement des circulations douces, c'est le cas pour l'emploi où notre projet « territoire zéro chômeurs de longue durée » avance, et dans tant d'autres domaines encore.

Loin du culte de la petite phrase, de l'amour du tweet, de l'entre-soi politique ou audiovisuel, je crois que mon rôle de maire est d'être, tous les jours, au service du 18^e, de ses habitants et des valeurs qui sont la boussole de mon action. Dans un moment où la démocratie est elle aussi en crise nous avons toutes et tous une responsabilité particulière : celle de prendre de la hauteur, de savoir débattre dans le respect des autres et de la réalité, d'écouter et de décider pour nous permettre d'avancer.

Le 18^e ne cesse d'être ce territoire solidaire, innovant, qui sait toujours se réinventer. Nous continuons donc à bâtir ensemble notre ville de demain.

« MON RÔLE DE MAIRE EST D'ÊTRE TOUS
LES JOURS AU SERVICE DU 18^e »



© Mairie du 18^e

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Mercredi 11 novembre, une cérémonie se tenait en format restreint à la Mairie du 18^e arrondissement. Retransmise en direct sur les réseaux sociaux, cette célébration symbolique, par laquelle les élu.e.s se sont recueilli.e.s lors de dépôts de gerbes, permettait de se souvenir de la Première Guerre mondiale et de ses nombreuses victimes.

Cette matinée était aussi l'occasion d'inaugurer l'exposition « Mémorial des tirailleurs naufragés » à la Mairie du 18^e. Cette dernière rend hommage aux oubliés du naufrage de l'*Afrique*, un bateau à destination du Sénégal qui échoua le 12 janvier 1920 avec à son bord 192 tirailleurs, oubliés des hommages.

Visitez l'exposition virtuellement sur www.mairie18.paris.fr.



© Mairie du 18^e

SOUTIEN À NOS COMMERCES LOCAUX

Suite à l'annonce du reconfinement, de nombreux commerces se sont organisés pour permettre aux habitant.e.s d'effectuer des commandes à emporter ou de se faire livrer. Un dispositif qui permet aux artisan.e.s et commerçant.e.s locaux de continuer à exercer leur activité.

La municipalité du 18^e soutient ces dispositifs et partage régulièrement les publications des enseignes qui proposent des services de commande et/ou de livraison. Par ailleurs, la Ville de Paris a publié une carte interactive, permettant de découvrir les enseignes proposant ce service.



© Mairie du 18^e

Vous avez un commerce proposant un service de commande et/ou de livraison ?

- Contactez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) ou via mairie18@paris.fr en adressant votre message au service communication pour que l'on parle de vous.

- Complétez le formulaire sur le site de la Ville de Paris pour figurer sur la carte interactive.

Découvrez la carte des commerces proposant la livraison sur www.paris.fr



LE BILLET DE
—
SARAH PROUST
1^{ère} ADJOINTE
AU MAIRE DU 18^e



FORTS ET SOLIDAIRES POUR TRAVERSER LA CRISE ET PRÉPARER L'APRÈS ENSEMBLE

La reprise de la crise épidémique depuis quelques semaines et les nouvelles mesures sanitaires sont un coup dur pour chacune et chacun, mais c'est bien le respect des règles qui pourra permettre aux hôpitaux de traiter les malades dans les conditions les moins dures, à l'épidémie de faiblir et à nous tous de retrouver des conditions de vie normales.

Dans cette période, la puissance publique doit être au rendez-vous pour anticiper et soutenir. À Paris, nous avons mis en place des dispositifs de soutien aux étudiants, les distributions alimentaires se poursuivent pour les personnes en difficulté et dans le 18^e nous avons dès l'annonce du port du masque pour les élèves de primaire, commandé des masques, distribués dans les écoles pour la rentrée de novembre.

La réactivité en période de crise est indispensable, mais l'après-crise est tout aussi important et des politiques publiques nouvelles seront à inventer : aides à l'emploi, renforcement des structures de santé de proximité, soutien aux petits commerces, accompagnement du secteur culturel, aide aux plus jeunes, scolarisés, étudiants, non scolarisés pour lesquels l'insertion dans la vie professionnelle sera rendue plus difficile. C'est par un travail plus encore en proximité avec les acteurs publics, associatifs, économiques et avec l'ensemble des habitants que nous parviendrons à trouver les leviers efficaces et solidaires de sortie de crise. L'après se travaille dès aujourd'hui, ensemble.



ÇA FAIT LA COUV !

Nouveau parc du nord-est parisien, Chapelle Charbon a ouvert ses portes le 11 juillet 2020. Ce nouveau lieu de nature en ville s'étend sur 3,5 hectares composés d'espaces de jeux, de sports, de lieux de balades et d'un espace dédié au jardinage.

Crédit photo : Sonia Yassa.



1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric LEJOINDRE, Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :
Adèle Wydouw

Rédaction : M18 service communication

Mise en page : M18 service communication

Conception graphique : StreetPress & Agence
Klar

Photographies et illustrations: Erwan FLOC'H,
Juliette JEM, Mairie du 18^e, Ville de Saint-
Frambault, Emilie Chaix, Déborah Lesage
Impression : Imprimerie FABREGUE, ESTRAN
OGI, Sophie Robichon, DASES Ville de Paris

ISSN : En cours

Dépôt légal : janvier 2017

Tirage : 110 000 exemplaires



AU FIL DU 18^e

PORTE DE LA CHAPELLE : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

Du 26 octobre au 29 novembre 2020, une concertation a lieu sur les futurs aménagements de la Porte de la Chapelle.

Les aménagements auront trois priorités :

- Améliorer la qualité des voies piétonnes et cyclables entre Paris et Saint-Denis
- Végétaliser le quartier
- Réduire l'impact visuel et fonctionnel de l'échangeur



Malgré le confinement, la concertation est maintenue afin de permettre à chacun.e de s'informer, d'échanger et de participer. Une réunion publique en ligne s'est tenue le 10 novembre afin de présenter les premiers éléments de diagnostics et de répondre aux questions.

Réunions thématiques

Des réunions thématiques en ligne sont organisées. Plus d'informations sur www.mairie18.paris.fr

Contributions en ligne

Jusqu'au 29 novembre, vous pouvez donner votre avis sur www.ideoe.paris.fr

ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'ENFANCE

À l'occasion de la Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfance du 20 novembre, la Ville de Paris et la Mairie du 18^e sont mobilisées pour les promouvoir.

L'enfance occupe une place privilégiée dans les actions de la Ville de Paris, à de multiples niveaux. Dans le 18^e, l'équipe municipale a à cœur de permettre à tous les enfants de grandir et de s'épanouir dans un environnement sain et inclusif, et d'accompagner au mieux les familles

Une charte parisienne des Droits de l'Enfant

Dans la perspective de cette journée internationale, la Ville de Paris donnait, au mois d'octobre, la parole aux enfants afin qu'ils expriment leurs attentes et soient mieux entendus et protégés. Des ateliers ont été organisés pour les enfants âgés de 10 à 15 ans. Il s'agissait dans un premier temps de comprendre leurs droits, à travers une sensibilisation à la Convention internationale des droits de l'enfant, puis de participer à la rédaction de la charte parisienne des droits de l'enfant.

Cette charte, constituée d'engagements pour la défense des droits des enfants, sera présentée tout au long de l'année aux enfants parisiens dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : RESTONS MOBILISÉ.E.S

Chaque 25 novembre, le 18^e s'engage aux côtés des professionnel.le.s et des associations pour informer et sensibiliser les habitant.e.s sur les violences faites aux femmes, qui touchent chaque année 213 000 femmes .

Cette journée internationale est l'occasion de rappeler les parcours mis en place pour aider les victimes à sortir des violences de tout type. Eu égard au contexte sanitaire, la Mairie du 18^e n'a pas pu organiser les temps forts prévus (forum d'information et représentation théâtrale). Une campagne de communication est toutefois lancée afin de continuer à sensibiliser. Le Réseau contre les violences faites aux femmes poursuit ses activités, réunissant l'ensemble des acteurs concernés pour définir les actions à mettre en œuvre pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

LIEUX D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Droit Direct

En avril, Droit d'urgence, en partenariat avec les Mairies du 18^e et du 20^e arrondissement, a lancé une plateforme pour aider les femmes victimes de violences conjugales. Un service gratuit et anonyme qui permet aux victimes d'accéder, près de chez elles, à tous les services ouverts. Droit direct propose 3 fonctions essentielles : informer, permettre d'accéder à une demande d'aide urgente et orienter les victimes vers des professionnel.le.s.

Plus d'informations : www.droitdirect.fr

> Point d'Accès au Droit (P.A.O.)

01 53 41 86 60 - contact.pad18@droitsdurgence.org.

Une permanence sur les violences conjugales a été mise en place récemment, et se déroule les mercredis matin.

Le P.A.D. propose également un accompagnement juridique.

> Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.)

Permanence à la mairie du 18^e, actuellement par téléphone ou en ligne en raison des mesures sanitaires en vigueur :
01 83 64 72 01 – paris.cidff.info

> En avant toutes

Conçue à destination des jeunes, la plateforme « Comment on s'aime » créée par l'association En avant toutes permet d'accéder à des informations sur les relations et la sexualité et à un espace de discussion en ligne avec des professionnelles.

www.commentonsaime.fr

> Centre de planification et d'éducation familiale

16-18, rue Cavé – 01 53 09 94 25

> Retrouvez plus d'informations sur www.mairie18.paris.fr et sur www.paris.fr

NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 pour contacter Police Secours.

Le confinement ne veut pas dire que vous n'avez pas le droit de fuir votre domicile si vous êtes en danger.

Vous pouvez demander une solution d'hébergement d'urgence en appelant le 115.

Si vous êtes victimes ou témoins de violences conjugales, des services sont à votre disposition pour vous aider :

- le 39 19 : Violences Femmes info - numéro d'écoute national anonyme et gratuit, du lundi au samedi de 9h à 19h
- le 119 : Enfance en danger - 7j/7, 24h/24
- le 0800 05 95 95 : Viols Femmes Informations - anonyme et gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 19h
- le 39 75 : plateforme d'appel de la Ville de Paris, peut également vous orienter

Porter plainte est un droit. Le commissariat de police du 18^e arrondissement vous accueille au 79-81, rue de Clignancourt.



AGENDA ET ACTIVITÉS

#DÉMOCRATIE LOCALE

► CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement sera diffusé en direct sur notre chaîne Youtube
lundi 30 novembre à 18h30

#CULTURE

► EXPOSITION « CROYANCES: FAIRE ET DÉFAIRE L'INVISIBLE »

jusqu'au dimanche 27 décembre

> à découvrir en ligne www.institut-cultures-islam.org

► EXPOSITION « MÉMORIAL DES TIRAILLEURS NAUFRAGÉS »

jusqu'au 29 novembre 2020

> Mairie du 18^e - Hall central

> Visite virtuelle sur www.mairie18.paris.fr

► LES MERCREDIS DES RÉVOLUTIONS

Femmes en révolution

mercredi 2 décembre à 18h30

> sur zoom, plus d'infos sur www.mairie18.paris.fr

► ICI DEMAIN FESTIVAL

du vendredi 20 au dimanche 22 novembre

> en live stream

- www.fgo-barbara.fr

De nombreuses structures et associations proposent des activités en ligne. Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux ou à vous inscrire à la lettre d'information culture pour ne rien manquer !

LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de la Ville de Paris proposent un système de click and collect :

- Réservez vos livres (5 maximum) sur le portail des bibliothèques, ou en contactant directement votre bibliothèque (voir ci-dessous) Votre commande est prête sous 48h, une notification vous sera envoyée pour vous en informer.
- Venez retirer et/ou rendre vos ouvrages sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture, dans le respect des consignes sanitaires. Attention, pour vous déplacer, il est nécessaire de remplir votre attestation de déplacement en cochant le motif 2.

Les bibliothèques ouvertes dans le 18^e

> Bibliothèque Jacqueline de Romilly - 16, avenue de la Porte Montmartre
du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 13h à 18h

> Bibliothèque Goutte d'Or - 2, rue Fleury

du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 13h à 18h

> Bibliothèque Vaclav Havel - 26, esplanade Nathalie Sarraute

du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 12h à 17h

Si vous n'êtes pas inscrits en bibliothèque mais que vous souhaitez accéder aux ressources numériques pendant la période de confinement, il est possible de vous inscrire en ligne sur bibliotheques.paris.fr

LES CONSEILS DE QUARTIER À VOS CÔTÉS

Instances de démocratie participative, les Conseils de quartier permettent aux habitant.e.s, commerçant.e.s et associations de travailler sur des sujets locaux. Chaque Conseil est accompagné par un.e élu.e référent.e. Ces instances permettent de porter des projets concrets en bénéficiant de l'accompagnement du service de démocratie locale de la Mairie du 18^e. Dans chaque Conseil de quartier, trois grandes réunions publiques annuelles sont organisées. En dehors de ces temps forts, des groupes-projets se réunissent pour travailler sur des thématiques locales ou des propositions de projets.

Vous souhaitez rejoindre un Conseil de quartier ?
Contactez le service démocratie locale de la Mairie du 18^e en écrivant à cq18@paris.fr

Les Conseils de quartier en projets

La Quinzaine de la Petite Ceinture

En octobre, le Conseil de quartier Grandes Carrières Clichy, en lien avec la Villa des Arts et le Hasard Ludique, a organisé la première édition de la Quinzaine de la Petite Ceinture. Cet événement avait pour objectif la mise en valeur du patrimoine ferroviaire : conférence, exposition, lectures et balades ont permis aux habitants de découvrir la Petite Ceinture sous un nouveau jour !



Le projet Ecoplan 18

Fruit d'un groupe de travail désireux de mettre en lumière les initiatives écologiques du 18^e, le projet Ecoplan18 répertorie sur un dépliant ces dernières. Les membres du Conseil de quartier Clignancourt-Jules Joffrin ont voté le financement de 10 000 exemplaires. Il est possible de s'en procurer à l'accueil de la Mairie du 18^e.



Collecte solidaire à la Goutte d'Or

En février, sous l'impulsion d'habitant.e.s impliqué.e.s dans le Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge, une collecte de vêtements chauds à destination de personnes sans-abris a été organisée avec le concours de l'école Saint Luc. Un repas convivial préparé par la Table Ouverte pour les bénévoles et les bénéficiaires a fait de cette distribution un moment chaleureux.

Pour plus d'informations sur les projets des Conseils de quartier rendez-vous sur www.participezparis18.fr

Maintenir le lien démocratique, même à distance !

Si les réunions des Conseils de quartier Goutte d'Or, La Chapelle-Marx Dormoy, Charles Hermite-Évangile et Moskova-Porte Montmartre-Porte de Clignancourt ont pu se tenir en présentiel dans le respect des mesures sanitaires, l'évolution des contraintes liées à l'épidémie de COVID-19 conduisent à adapter le format des quatre autres rencontres publiques de novembre, qui se déroulent en ligne.

Les habitant.e.s sont invité.e.s à poser leurs questions en amont via un formulaire dédié pour chaque quartier, accessible sur www.participezparis18.fr. Le service de démocratie locale assure des permanences téléphoniques pour que les habitant.e.s non équipé.e.s d'un ordinateur puissent poser leurs questions (01.53.41.17.88, 01.35.41.18.85). Les élu.e.s référent.e.s répondront au cours de la réunion en ligne, avant que les habitant.e.s qui le souhaitent présentent leurs idées de projets.



DOSSIER

LA SANTÉ DANS LE 18^E

© Erwan Floc'h

LA SANTÉ PUBLIQUE EST UNE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE À PARIS ET DANS LE 18^E ARRONDISSEMENT. QU'IL S'AGISSE DE LA SANTÉ PHYSIQUE OU DE LA SANTÉ MENTALE, POUR LES JEUNES PUBLICS OU À DESTINATION DES SÉNIORS, LES CLÉS D'UNE POPULATION EN BONNE SANTÉ TIENNENT À L'OFFRE DE SOINS DISPONIBLE SUR UN TERRITOIRE, MAIS AUSSI AUX ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ CIBLÉES ET PERTINENTES. DANS CE DOSSIER, LE POINT SUR LA DÉCLINAISON DE L'OFFRE ET DES RESSOURCES EN MATIÈRE DE SANTÉ DANS LE 18^E ARRONDISSEMENT.



3 QUESTIONS À AYODELE IKUESAN

Adjointe au Maire du 18^e
chargée de la santé et de la réduction des risques

Quelles sont les priorités en matière de santé publique dans le 18^e ?

Tout d'abord, poursuivre l'installation des professionnels de santé sur l'ensemble de l'arrondissement et particulièrement dans les zones désertées par ces derniers : des médecins généralistes, des médecins spécialistes et des paramédicaux. Nous souhaitons aussi ouvrir de nouvelles maisons de santé avec notamment des médecins généralistes appliquant le secteur 1 et d'autres spécialités médicales et paramédicales. Une autre priorité est le devenir du site Claude Bernard du fait de l'ouverture de l'hôpital Nord en 2028-2029. Le maintien d'un hôpital de proximité est nécessaire (des lits de suite/réadaptation, un service de santé mentale, une maternité, un service chirurgie ambulatoire, des urgences). Enfin, nous souhaitons travailler sur l'amélioration de l'éducation à la santé et la prise en charge médicale en multipliant des actions telles que des campagnes de prévention, de campagnes de dépistage et la mise en place d'actions de santé de proximité à destination de tous les publics et notamment les publics éloignés du parcours de soin.

Y a-t-il un projet phare, pour les mois à venir ?

Aujourd'hui, nous sommes en pleine crise sanitaire COVID ce qui a aussi pour conséquence des ruptures de suivi de soins chez les patients ayant des pathologies chroniques notamment, mais également des patients qui compte-tenu du contexte ne se rendent plus chez leur médecin pour un suivi médical. L'objectif est d'encourager les gens à se faire dépister, notamment pour les cancers du sein, cancers de l'utérus, cancer colorectal ; à poursuivre le suivi des soins – on travaille sur le sujet. L'idée est de ne pas avoir en sortie de COVID, une explosion de maladies et/ou de cancers. Avec la Maire de Paris, nous créerons aussi une direction de la santé publique.

Quelles thématiques vous intéressent plus spécifiquement ?

Les thématiques qui m'intéressent, quand on parle de santé, vont de la prise en charge médicale globale dont le sujet de la santé mentale, les sujets autour de la nutrition, de l'activité physique et leur impact sur le corps ainsi que l'impact d'éléments environnementaux tels que les perturbateurs endocriniens, le bruit, la pollution des sols... Ce qui m'intéresse aussi beaucoup, c'est l'éducation à la santé, expliquer que notre corps est précieux, qu'on n'en a qu'un, qu'il faut en prendre soin en consultant dès que nécessaire un professionnel de santé ; en s'alimentant correctement, en bougeant, en s'hydratant... dans le sport (à haut niveau) on apprend vite que si on ne prend pas soin de son corps, on est vite limité.

UNE OFFRE COMPLÈTE POUR LES BESOINS DE CHACUN.E

Consultations généralistes, soins spécialisés... À tout âge, chacun.e doit pouvoir accéder à une offre adaptée à ses besoins en matière de santé. Découvrez les structures du 18^e arrondissement à votre disposition.

Les centres de santé

Les centres de santé du 18^e proposent une offre diversifiée et sans dépassement d'honoraires. Assurant des consultations générales et spécialisées, ils appliquent les tarifs conventionnés du secteur 1, pratiquent le tiers payant et sont autorisés à effectuer des actes dits « hors nomenclature ».

Centre de santé ADMS Myrha

22, rue Myrha - 01 56 55 55 10

Gynécologie, pédiatrie, endocrinologie

Centre de santé départemental Marcadet

22, rue Marcadet - 01 46 06 78 24

Médecine générale, soins infirmiers, pédicure, consultations dentaires, cardiologie, dermatologie, gynécologie, ophtalmologie, ORL, rhumatologie, psychiatrie.

Centre de santé Saint-Luc

6, rue Championnet - 01 42 55 29 50

Centre de santé Marie-Thérèse médical et dentaire

3, rue Romy Schneider - 01 44 12 86 86

Pôle santé Goutte d'Or

16-18, rue Cavé - 01 53 09 94 10

PMI, préparation à l'accouchement, centre de planification et d'éducation familiale, adaptation psychologique, vaccinations.

Centre dentaire Hôpital Bretonneau

2, rue Carpeaux - 01 53 11 18 00

Centre dentaire de la Porte Montmartre

9, rue Maurice Grimaud - 01 71 28 20 51

Centre de santé dentaire CPAM Poteau

51, rue du Poteau - 01 53 41 70 10

Centre de vaccination départemental

16-18, rue Cavé - 01 53 09 94 25

Le centre propose gratuitement sur rendez-vous les vaccinations obligatoires et recommandées.

Les maisons de santé pluriprofessionnelles

Constituées de médecins généralistes et de paramédicaux, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont des structures clés, facilitant l'accès aux soins par la pratique du tiers-payant, dans le cadre du secteur conventionné 1. Elles pratiquent des consultations et participent à des actions de prévention. Le 18^e compte deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, soutenues par l'État, la Ville de Paris, la Mairie du 18^e, la région Île-de-France, l'Union Régionale des Professionnels de Santé Libéraux (URPS), l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La Maison de Santé Epinettes Grandes Carrières

Ouverte au mois d'août 2019 à proximité de l'hôpital Bichat, cette structure compte cinq médecins généralistes, quatre infirmier.e.s et deux sages-femmes.
186, boulevard Ney - 01 88 46 74 00



Le docteur Magnon est coordinateur de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Epinettes Grandes Carrières. Découvrez son portrait en scannant le QR code, ou sur www.mairie18.paris.fr



© Mairie du 18^e

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Mathagon

Elle rassemble 13 professionnel.le.s, médecins généralistes et infirmier.e.s. C'est un lieu de soin de premier recours prenant en charge les patient.e.s quel que soit leur âge, avec une attention particulière aux personnes âgées et en situation de précarité.
75, rue Marcadet - 01 88 40 24 50

Hôpitaux

Hôpital Bichat - Claude-Bernard

Il assure une mission de proximité auprès de la population adulte du nord parisien et francilien, avec l'un des plus importants services d'accueil des urgences du secteur. Il offre une prise en charge dans la plupart des disciplines médicales et chirurgicales (addictologie, cardiologie, chirurgie cardiaque, chirurgie orthopédique et traumatologie)
46, rue Henri Huchard – 01 40 25 80 80

Hôpital Bretonneau

Spécialisé dans les maladies du grand âge, il est doté de deux services d'hospitalisation et d'un hôpital de jour. Il propose une offre complète en gériatrie et en psycho-gériatrie et dispose de trois équipes mobiles : soins palliatifs et douleur, psycho-gériatrie, évaluation et conseil gériatrique. Un secteur d'odontologie complète également ses activités. L'hôpital dispose d'une plate-forme d'information et d'accueil pour les personnes âgées, leur entourage et les professionnel.le.s des 8^e, 17^e et 18^e arrondissement à travers la Maison des Aînés et des Aidants/M2A.
23, rue Joseph de Maistre – 01 53 11 18 00

Protection Maternelle et Infantile

Véritable outil de santé publique, la PMI dispense aux futurs parents et aux enfants de moins de 6 ans des soins médicaux de prévention. Elle leur offre aussi un accompagnement psychosocial qui tient compte du contexte familial.

PMI Binet - 64, rue Binet - 01 71 28 20 36

PMI Boinod - 23, rue du Nord - 01 42 62 72 74

PMI Carpeaux - 5-7, rue Carpeaux - 01 44 85 37 44

PMI Chapelle - 5, Cité de la Chapelle - 01 40 38 85 35

PMI Goutte d'Or - 16-18, rue Cavé - 01 53 09 94 20

PMI Marcadet - 22, rue Marcadet - 01 46 06 81 62

PMI Tchaïkovski - 14, rue tchaïkovski - 01 40 05 10 62

PMI Marguerite Fontaneille (centre de PMI associatif) - 145, boulevard Ney - 01 46 27 23 35

Santé mentale

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est une instance de concertation et de coordination entre les élus locaux, le secteur psychiatrique, les usagers, les aidants, les acteurs sociaux et médico-sociaux et tous les acteurs locaux concernés. Il a pour mission de favoriser le décloisonnement de la santé mentale et des politiques publiques menées au niveau local. La Municipalité est mobilisée chaque année aux côtés du CLSM 18^e à l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. Cet événement national sensibilise le grand public à ces questions. Dans le 18^e, de nombreux échanges sont proposés lors de ces semaines, sur des thématiques précises. Le CLSM est par ailleurs très actif depuis le début de la crise sanitaire : cette dernière réduisant les relations sociales, souvent clés dans l'équilibre psychique, un important travail de coordination pour accompagner au mieux les besoins, croissants, a été nécessaire.

Contactez le Conseil Local de Santé Mentale : clsmparis18@gmail.com

Les Centres médico-psychologiques

Consultations pour adultes

- 8, rue Jean-Dollfus - 01 42 28 83 63
- 258, rue Marcadet - 01 46 27 20 32
- 40, rue Ordener - 01 42 59 83 40
- 28, rue de la Chapelle - 01 55 26 11 60

Consultation pour enfants et adolescents

- Hôpital Bichat-Claude Bernard, Service pédopsychiatrie
124, boulevard Ney – Accueil petite-enfance : 0140258967,
Accueil adolescence : 0140258951
- Lieu d'écoute et d'accueil (LEA)
147, rue de Clignancourt - 01 42 23 98 33
- Société philanthropique
11, rue Georgette Agutte - 01 46 27 91 27

Besoin d'un soutien ? De nombreuses plateformes téléphoniques vous proposent un soutien à distance de la part de psychologues et travailleurs sociaux. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.iledefrance.ars.sante.fr/

Pour accéder à l'offre complète en matière de santé dans l'arrondissement, téléchargez le guide des ressources santé réalisé par l'Atelier Santé Ville du 18^e sur www.mairie18.paris.fr

PARIS MED', ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES PROFESSIONNEL.LE.S DE SANTÉ

Pour renforcer l'offre de soins en secteur 1 à Paris, la Ville a présenté lors du Conseil de Paris des 16 et 17 mars 2019 un projet d'aide à l'installation des professionnel.le.s de santé : Paris Med'. Ce dispositif apporte une aide à l'obtention de locaux adaptés à loyer négocié, au financement et à l'aménagement des locaux et à la mise en relation avec d'autres professionnel.le.s.

Plus d'informations sur www.parismed.paris.fr



© Déborah Lesage



© Emilie Chaix

LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS)

La CPTS vise à regrouper les professionnel.le.s du 18^e pour améliorer les réponses aux besoins. Les professionnel.le.s peuvent être libéraux ou salariés, des différentes professions et structures médicales ou médico-sociales. Il.elle.s y partagent leurs objectifs et mènent des projets de groupe. La CPTS est à l'initiative du dispositif COVISAN, ayant permis l'ouverture d'un centre de dépistage COVID-19, dans le cadre des actions de la Ville de Paris pour lutter contre l'épidémie.

PRÉVENTION ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

Le 18^e mobilisé pour les grands rendez-vous

En matière de santé publique, la sensibilisation est un levier d'action privilégié. À tout âge, des plus jeunes aux seniors, des actions de prévention sont menées. Si les repères de prévention doivent être actifs et visibles en continu, le 18^e est pleinement mobilisé lors des grands rendez-vous thématiques qui ponctuent l'année.

C'était le cas pour cet **Octobre Rose**, marqué par la mobilisation à l'échelle nationale contre le cancer du sein, portée par l'association Ruban Rose. Ateliers, rappel de la nécessité d'un dépistage régulier, diffusion des gestes de l'autopalpation : rappeler ces mesures préventives, c'est permettre de dépister un cancer tôt, et ainsi accroître les chances de guérison.

Le **Mois Sans Tabac**, permet en novembre une mobilisation destinée à encourager les fumeurs à prendre leur décision d'arrêter et de les accompagner dans le processus. Rendez-vous sur www.mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/ ou dans les pharmacies du 18^e pour bénéficier de conseils.

Le prochain rendez-vous à venir est celui du 1^{er} décembre, **Journée mondiale de lutte contre le sida**. Le 18^e s'engage aux côtés de la Ville de Paris, toute l'année pour mettre fin à l'épidémie. L'opération VIH-Test par exemple, est déployée depuis 2019 dans tous les laboratoires d'Ile-de-France. Ce dispositif permet un dépistage gratuit et sans rendez-vous.



Santé et nutrition

Fondamentale pour assurer une bonne santé globale et prévenir les risques de maladie, la nutrition est une thématique qui mobilise l'équipe municipale. De nombreux ateliers sont à ce titre menés par la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) de la Ville de Paris dans les écoles, sur le temps périscolaire, pour sensibiliser les plus jeunes.

Depuis le mois de septembre 2020, la DASES mène, en lien avec la Mairie du 18^e, une importante coordination sur la nutrition. L'objectif de ces échanges est de créer une instance réunissant les professionnel.le.s, liant toutes les thématiques liées à la nutrition : santé, mais également environnement, gaspillage et alimentation durable. Plus de 25 partenaires institutionnels et associatifs étaient présents lors de la première réunion. Ce rendez-vous a permis la création de trois groupes de travail ayant pour vocation de travailler sur le développement d'outils de sensibilisation sur la nutrition dans l'arrondissement. Les groupes ont été ainsi composés :

- Le groupe de travail « Outils » cherchera à créer de nouveaux supports (sensibilisation, documentation) en réponse aux besoins exprimés par les habitant.e.s.
- Le groupe de travail « Mieux manger, bouger plus » cherchera à aller vers les publics les plus fragiles pour les sensibiliser, à développer des ateliers de cuisine et l'accès à l'activité physique et à rendre plus accessible le sport sur ordonnance.
- Le groupe de travail « Alimentation et cadre de vie plus sains » aura pour vocation le développement de plateformes d'achat de produits sains à destination de publics en situation de précarité. Il cherchera notamment à favoriser la possibilité d'effectuer des achats groupés.

ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : LA MAIRIE DU 18^E VOUS INFORME

La Municipalité du 18^e et les services de la Ville de Paris sont mobilisés pour permettre le déploiement d'un maximum de dispositifs visant à lutter contre l'épidémie de COVID-19. Offre de dépistage, comportement à adopter en cas de symptômes : le point sur les structures à votre disposition.

COVID-19 : symptômes et comportement à adopter

En cas de symptômes associés à la COVID-19 tels que de la fièvre ou de la toux, il est nécessaire d'appeler votre médecin traitant pour une téléconsultation.

Si vous n'avez pas de médecin traitant, contactez par téléphone les médecins les plus proches de chez vous pour une téléconsultation ; vous pouvez également contacter par téléphone l'un des lieux mentionnés dans les pages précédentes : des consultations et téléconsultations y sont organisées

Il est impératif de rester chez vous et de vous isoler pour éviter de contaminer d'autres personnes.

En cas de toux, fièvre et difficultés respiratoires et/ou malaise, composez le 15.

Centres de dépistage

Afin de lutter contre la propagation du virus il est nécessaire de pouvoir d'accéder aisément au dépistage. En complément des dépistages réalisables dans les laboratoires privés, la Ville de Paris et l'Agence régionale de santé proposent des lieux de dépistage gratuit pour toutes et tous. Dans le 18^e arrondissement, il est possible de se rendre au centre de dépistage :

10, rue Maurice Grimaud

- de 9h à 14h : publics prioritaires (détenteurs d'une ordonnance, d'un mail ou d'un sms de la CPAM ou de l'ARS, les professionnels de santé sur présentation d'une carte professionnelle et les personnels d'aide à domicile)

- de 14h à 18h : tout public

Horaires susceptibles de modification

Femmes enceintes

Un numéro unique est disponible pour assurer le suivi des femmes enceintes et des jeunes mères : 01 71 28 13 31.

Continuer de bénéficier d'un suivi de grossesse régulier est impératif.

Vaccination

Il est nécessaire de poursuivre les vaccinations des jeunes enfants de 0 à 16 mois selon le calendrier vaccinal. Les centres de Protection Maternelle et Infantile restent ouverts au cours du confinement pour assurer ces consultations.



© Sophie Robichon



FOCUS

—
SAINT-FRAIMBAULT

© Ville de Saint-Fraimbault

DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE 2019, LE 18^E ARRONDISSEMENT DE PARIS ET LA COMMUNE DE SAINT-FRAIMBAULT SONT LIÉES. LE POINT SUR CE JUMELAGE, QU'ÉRIC LEROUX, MAIRE DE SAINT-FRAIMBAULT ET ÉRIC LEJOINDRE, MAIRE DU 18^E, SE SONT ENGAGÉS À FAIRE VIVRE POUR CETTE NOUVELLE MANDATURE.

UN JUMELAGE AU SERVICE DE DEUX TERRITOIRES

En octobre 2019, les municipalités du 18^e arrondissement de Paris et de Saint-Fraimbault, dans l'Orne, ont conclu un accord de jumelage. Celui-ci s'inscrit dans le projet de Campacity. Cette association, présidée par Alain Delangle, agriculteur de la commune de Saint-Fraimbault, s'engage pour le renforcement des liens entre les villes et les campagnes. C'est un projet qui se veut gagnant pour chacun :

- Pour la ville, en répondant à une attente de sa population
- Pour la commune rurale, en redynamisant son environnement
- Pour les partenaires, en s'associant à un projet et des actions valorisant leur image et leur engagement éthique.

A ce titre, l'association Campacity été récompensée par l'appel à projet Solidarité Paris-Campagne. Il a pour objectif de mettre en place des actions et tisser des relations durables au service des habitant.e.s des deux territoires.

Pour en savoir plus sur le projet de l'association Campacity, rendez-vous sur www.campacity.fr

Fête des Vendanges de Montmartre : coup d'envoi

La représentation de Saint-Fraimbault lors de la Fête des Vendanges de Montmartre 2019 avait permis une première officialisation de ce lien. Des producteurs locaux étaient présents sur le Parcours du Goût, au pied du Sacré-Cœur, et la délégation invitée avait procédé à la plantation symbolique d'un poirier aux Jardins d'Éole.



Alain Delangle, président de Campacity et Éric Lejoindre, maire du 18^e, à la Fête des Vendanges de Montmartre

© Juliette JEM

QUELS PROJETS À VENIR ?

Les représentant.e.s des deux communes étaient réunis en octobre 2020 à Saint-Fraimbault pour faire le point sur les projets pour cette nouvelle mandature. Une réflexion est actuellement menée aux côtés de Campacity, pour développer au mieux ces échanges. La correspondance d'élèves des deux territoires est actuellement en cours d'étude. Un autre axe est celui de l'approvisionnement alimentaire, avec le projet de développement d'une plateforme associant, aux producteurs Bleu Blanc Cœur, des chefs de la restauration du 18^e. L'objectif, un lien fort et direct entre les produits agricoles du bocage de Saint-Fraimbault et le désir des consommateurs parisiens !



© Mairie du 18^e

SAINT-FRAIMBAULT, VILLE AUX 100 000 FLEURS

Saint-Fraimbault, au cœur du Parc Naturel Régional Normandie Maine, se situe à 70 kilomètres du Mont Saint-Michel. Au Sud-Ouest du département de l'Orne, la commune appartient au Pays du Bocage.

Saint-Fraimbault compte 540 habitant.e.s. La commune présente pour autant une offre commerciale et de services de proximité.

L'agriculture est le secteur dominant de l'économie locale, tournée principalement vers la production laitière, l'élevage bovin, ainsi que la production cidricole. On dénombre 46 exploitations agricoles conventionnelles et biologiques sur la commune.



© Ville de Saint-Fraimbault

Surnommée *La Ville aux 100 000 fleurs*, elle détient le label *Villes et villages fleuris 4 fleurs*. Le fleurissement de la commune, amorcé dès 1960, lui permet de participer avec succès à divers concours. Saint-Fraimbault représente notamment la France au concours international de l'Entente Florale.

Outre son fleurissement, son patrimoine architectural de caractère (châteaux, manoirs, chapelle et moulin), offre à la ville un important flux touristique. On y trouve un gîte communal, une aire de camping-cars, un camping et quatre gîtes privés. La période estivale laisse place à des animations autour du plan d'eau et de la piste cyclo-touriste la Vélo Francette.



© Ville de Saint-Fraimbault



REGARDS SUR LA VILLE

GOUTTE D'OR - BORIS VIAN : VOTRE QUARTIER SE TRANSFORME

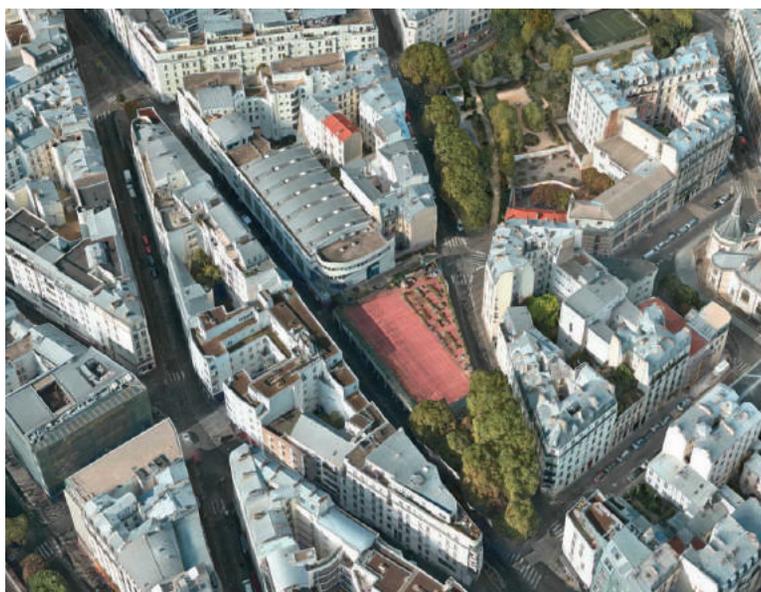
crédits : ESTRAN ; OGI

DANS LA PARTIE SUD DE LA GOUTTE D'OR, LE QUARTIER BORIS VIAN FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET DE TRAVAUX. AU PROGRAMME, DES COMMERCES REVALORISÉS, PLUS DE LOISIRS ET LA RUE BORIS VIAN RÉAMÉNAGÉE.

Un cadre de vie amélioré

Le réaménagement du secteur Boris Vian, amorcé dès le mois d'octobre 2020, s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national renouvellement urbain (NPNRU). Il vise une requalification du quartier en améliorant le cadre de vie des habitant.e.s avec l'implantation d'équipements de qualité et de commerces de proximité ainsi que l'embellissement de l'espace public.





Le programme d'intervention

- 1) Déplacement et élargissement de la rue Boris Vian
- 2) Couverture et rénovation du terrain de sport et création d'un terrain d'aventure pour les enfants
- 3) Extension des locaux sous arcades
- 4) Reconstitution du parking
- 5) Réaménagement de la place Remitti à définir

Un TEP pour les sports et les loisirs

Le terrain de sport, ouvert sur le quartier, permettra le croisement des pratiques sportives et de loisirs. Il proposera un terrain multisports couvert pour la pratique du football, du basket et du handball, ainsi qu'un terrain d'aventure pour les plus jeunes. Sa couverture, faite de bois et de polycarbonate, permettra de conserver une lumière naturelle.

Un espace ouvert et attractif

Le rez-de-chaussée du terrain de sport accueillera l'Espace Jeunes Goutte d'Or dans un local réaménagé, ainsi que deux locaux commerciaux. Une surface commerciale alimentaire sera conservée dans le gymnase.



LA CONCERTATION CONTINUE

- En 2021, la concertation se poursuit sur :
- L'espace devant le gymnase : quels usages ?
 - Les locaux commerciaux : quelles destinations ?
Quelle sélection pour des candidats ?
 - La place Remitti : quelle place pour le végétal ?
 - Le parking : maintien ou changement d'usages ?

RESTEZ INFORMÉ.E SUR LE CHANTIER

Inscrivez-vous au Flash Info chantier en écrivant à chantier.gouttedor.borisvian@pariseine.fr ou consultez le site de la participation citoyenne de la mairie du 18^e : www.participez.paris.fr



LA MAIRIE VOUS INFORME

Epidémie de COVID-19

Santé

· En cas de toux et fièvre appelez votre médecin traitant. Si les symptômes sont accompagnés de difficultés respiratoires appelez le 15

· Centre de dépistage
10, rue Maurice Grimaud
- de 9h à 14h : publics prioritaires (détenteurs d'une ordonnance, d'un mail ou d'un sms de la CPAM ou de l'ARS, les professionnels de santé sur présentation d'une carte professionnelle et les personnels d'aide à domicile)
- de 14h à 18h : tout public
Horaires susceptibles de modification

· Centre et Maison de santé :
22, rue Marcadet - 01 46 06 78 24
75, rue Marcadet - 01 88 40 24 50
186, bd Ney - 01 88 46 74 00

Seniors

· Centre Action Sociale de la Ville de Paris : 01 53 09 10 10

· Le blog des clubs seniors padlet.com/clubseniorscasvp/restonsconnectes

· Maison des Aînés et des Aidants : 01 53 11 18 18

· Lutte contre l'isolement Paris en Compagnie :
01 85 74 75 76
www.parisencompagnie.org

Familles et parentalité

· Ecoute et soutien parentalité Enfant présent : 01 80 36 97 82
L'Arbre bleu : 01 42 59 38 26
Enfance et Covid : www.enfance-et-covid.org

· Activités pour les enfants quefaire.paris.fr

Violences conjugales

· N° violences femmes info 3919

· Plateforme d'aide en ligne droitdirect.fr

Solidarité et accès au droit

· Hébergement d'urgence : 115

· Accueil de jour du Secours Populaire : 6, passage Ramey

· Point d'Accès au Droit :
2, rue de Suez - 01 53 41 86 60

· Engagement auprès des personnes vulnérables : La Fabrique de la Solidarité

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

LES NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

Numéro vert Coronavirus
0 800 130 000 (24h/24 7j/7)
www.gouvernement.fr

Ville de Paris
3975
www.paris.fr

Mairie du 18^e
01 53 41 18 18
mairie18@paris.fr
www.mairie18.paris.fr

MAIRIE PRATIQUE

RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Ville de Paris s'est engagée dans une politique de réduction de nos déchets. Elle propose et accompagne plusieurs dispositifs visant à collecter et réemployer un certain nombre de nos objets du quotidien. La ressourcerie du 18^e le Poulpe maintient ses activités pendant le confinement.

Réduire nos déchets, offrir une seconde vie aux objets en donnant du travail aux plus éloignés de l'emploi, c'est la mission des équipes qui animent Le Poulpe.

- Ce qui est collecté : matériel électronique, électrique, électroménager, livres textiles, vaisselle, jouets, papeterie, meubles, etc (même en mauvais état)
- Ce qui n'est pas collecté : matelas, sommiers, textiles avec des puces de lit, produits dangereux.

Ressourcerie Le Poulpe

48bis, rue d'Oran

Collecte du mercredi au vendredi de 14h à 18h

www.lepoulperessourcerie.org

TRI SÉLECTIF, PROPRETÉ ET ENCOMBRANTS

Au cours de cette période de confinement, les équipes de propreté maintiennent leur activité et continuent à assurer le nettoyage des rues et la collecte des déchets. La Ville de Paris veille à l'application d'un protocole sanitaire strict au sein des équipes et des locaux.

- La collecte des ordures ménagères, du textile et le tri sélectif demeurent assurés
- La collecte d'encombrants est assurée. Il est cependant obligatoire de convenir d'un rendez-vous pour enlèvement en ligne sur www.paris.fr ou par téléphone en composant le 3975. **Le dépôt d'objets encombrants sur la voie publique sans prise de rendez-vous préalable expose à une amende de 68 euros.**

Vous pouvez aussi signaler un dépôt illicite d'encombrant sur l'espace public sur la page dédiée <https://teleservices.paris.fr/dansmarue/> ou via l'application « Dansmarue »

- Les déchèteries sont ouvertes aux horaires habituels. Le 18^e dispose de deux espaces de tri :

Espace de tri Jessaint

38, boulevard de la Chapelle

Espace de tri de la Porte de la Chapelle

17-25, avenue de la Porte de la Chapelle

Pour rappel, les déchets issus du bâtiment et des travaux n'ont pas vocation à être déposés dans la rue et doivent être obligatoirement apportés en déchèterie.



Mairie du 18^e



Services municipaux

Lundi - Vendredi : 8h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 12h30

Les nocturnes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

(Uniquement déclarations de naissance et de décès - Service de l'Etat Civil.)

01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS cedex 18

M° Jules Joffrin, ligne 12

Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus

Stations Vélib' N° 18025, 18021,

18030, 18016

> Service enfance

Rez-de-chaussée haut

Pour le Relais Info Famille (RIF) : horaire spécifique le jeudi 14h-19h30

> Service Élections

Rez-de-chaussée haut

> Service État-Civil

2^e étage, aile B, Bureau 207

Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208

Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

> Service des Affaires Générales et Recensement de la Population

3^e étage, aile B, Bureau 310

> Caisse-Régie

1^{er} étage, aile B, Bureau 103

Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

> Caisse des Écoles

Rez-de-chaussée haut

> Antenne logement

1^{er} étage, aile B

Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement.

Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social.

www.demande-logement-social.gouv.fr

> Tribunal d'Instance

Greffé du tribunal : rez-de-chaussée, aile A

Tél : 01 49 25 83 25 (appel jusqu'à 16h)

Lundi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h

Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A



TRIBUNES POLITIQUES

FACE A LA CRISE, QUEL MODELE POUR NOTRE SOCIÉTÉ ?

Alors qu'à de multiples niveaux, notre société traverse une crise d'une gravité inédite, il nous revient, élu.e.s, d'être à la hauteur des enjeux. Enjeux sociaux, enjeux économiques, enjeux sanitaires... les questions sont multiples et notre projet pour Paris et le 18^e y répond.

C'est le soutien à l'hôpital public, c'est l'engagement d'une médecine de ville de proximité pour l'accès aux soins de toutes et tous. C'est ce que nous faisons en soutenant l'ouverture de maison de santé, en travaillant avec les acteurs de la santé du territoire. C'est aider les plus précaires et leur donner une place pérenne, c'est penser aujourd'hui plus que jamais aux victimes indirectes du COVID-19, que sont les acteurs culturels, les acteurs sportifs, les artisans et commerçants de proximité. C'est aussi le soutien au commerce de proximité contre les grandes plateformes. C'est

l'innovation commerciale et la digitalisation socialement responsable. C'est le soutien aux initiatives pour l'emploi durable et non une société ubérisée, précarisée. C'est ce que nous faisons, en soutenant la création d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans le 18^e, en encourageant la filière ESS ou en travaillant à la vitalité commerciale de nos quartiers.

Être au rendez-vous des enjeux, prendre de la hauteur, débattre sans se battre, décider en ne suivant que l'intérêt général: nous avons à cœur d'être dignes du mandat confié par les habitants. Nous sommes mobilisés dans ce travail engagé et constructif au service de nos quartiers et de leurs habitants.

Le Groupe des élu.e.s Paris en Commun : Maya Akkari, Nadia Benakli, Kadiatou Coulibaly, Jean-Philippe Daviaud, Afaf Gabelotaud, Jacques Galvani, Mario Gonzalez, Kévin Havet, Ayodele Ikuesan, Eric Lejoindre, Ariel Lellouche, Gilles Ménède, Dieudonné Ngomou, Marie-Laure Casier, Sarah Proust, Carine Rolland, Gabrielle Siry Houari, Violaine Trajan.

FIÈVRE À L'HÔPITAL

Alors que nous sommes dans la période de pic d'hospitalisations liées au Covid-19, nous les élu.e.s du Groupe Communiste, Génération.s et Citoyen, souhaitons par ces quelques lignes apporter notre soutien aux soignants et aux soignantes.

Depuis 9 mois maintenant ces derniers sont confrontés à un rythme de travail éreintant, cumulé à la douleur des patients et de leurs proches, au tri des patients à faire et au virus lui-même. Leurs nombreuses contestations contre la politique d'austérité envers notre système de santé depuis des années n'ont pas été écoutées. Ces soignant.e.s ont pour beaucoup annulé leurs congés et montrent les signes d'un épuisement immense.

Pour pallier au manque de personnel, les soignant.e.s ne peuvent plus compter sur l'État ou la gouvernance

hospitalière, mais bien sur leurs confrères exerçant en libéral et qui sont volontaires pour apporter du renfort dans les hôpitaux.

Cela n'empêche malheureusement pas certains hôpitaux de devoir fermer des lits, comme à l'hôpital Bichat où 6 lits ont fermé fin septembre, par manque d'infirmier.e.s. Hôpital dont la fermeture est programmée et à laquelle nous sommes fermement opposés.

Nous pensons au personnel de Bichat et souhaitons leur renouveler notre soutien, de même qu'à tout le personnel soignant luttant contre cette épidémie, à celles et ceux qui se portent volontaires pour aider, à celles et ceux qui tombent malades mais continuent de travailler pour soigner les autres. Nous pensons à vous et vous remercions.

Groupe des élu.e.s communistes, Génération.S et citoyen.ne.s

RÉPONDONS AUX ATTENTATS PAR L'ÉDUCATION ET LA SOLIDARITÉ

Ne nous y trompons pas : l'assassinat de Samuel Paty vise à disséminer la peur en France, parmi les enseignant.es, et la société toute entière. Universelle, gratuite et laïque, l'école veille à donner les outils pour faire société, acquérir une liberté de penser et transmettre le respect de chacun.e, y compris lorsqu'elle existe, avec sa foi. Les attentats nourrissent la stigmatisation et les amalgames, notamment envers les musulman.e.s. Depuis plus de 20 ans, chaque attentat génère un arsenal législatif et par lui, la tentation de revenir sur l'état de droit, pourtant seul rempart contre la barbarie. Répondre sous l'émotion, entretenir la polarisation des débats fracture la société là où il nous faut dépassionner, faire preuve de nuance, accepter les différences et chercher ensemble les voies d'un idéal républicain et pacifiste.

Les élu.e.s écologistes - Anne-Claire Boux, Léa Balage El Mariky, Mams Yaffa, Anzoumane Sissoko, Victoria Barigant, Antoine Dupont, Thierry Cayet, Fanny Benard, Manal Khallouk, Sylvie Pulido, Emile Meunier, Douchka Markovic, Frédéric Badina-Serpette - elu.e.secolos18@gmail.com

PORTE DE CLIGNANCOURT : IL Y A URGENCE À AGIR !

Le nord-est de Paris est confronté depuis de nombreuses années à des problèmes qui dégradent considérablement la qualité de vie des habitants. Problèmes de tranquillité, de violences, de proxénétisme, d'occupation illégale de l'espace public, de saleté des rues. Ceux qui vivent et travaillent dans ces quartiers sont légitimement excédés et parfois malheureusement résignés. Porte de Clignancourt, la vente à la sauvette a explosé, souvent sous le contrôle de réseaux mafieux qui exploitent la misère humaine, générant incivilités et rixes. Le phénomène a gagné les rues adjacentes, notamment Belliard, Letort ou encore du Mont-Cenis.

La Ville de Paris et la Préfecture de police doivent actionner tous

les leviers et travailler de concert afin d'obtenir des résultats rapides. La création de la police municipale devrait aussi donner de nouveaux moyens à la Ville pour agir concrètement. Nous souhaitons que la Maire de Paris se saisisse pleinement des compétences que pourra lui offrir la loi actuellement discutée à l'Assemblée nationale: c'est-à-dire constater les infractions comme la vente à la sauvette, la consommation de stupéfiants ou les actes de vandalisme. Sinon, à quoi bon créer une police municipale à Paris? Les attentes des habitants sont nombreuses: un environnement plus sûr, plus apaisé, plus propre, plus vert. Les réponses doivent être à la hauteur de la de la situation.

Pierre-Yves Bournazel, Député, Conseiller de Paris, Justine Henry, Conseillère d'arrondissement, Christian Honoré, Conseiller d'arrondissement

SA MAJESTÉ LEJOINDRE XVIII



Rudolph Granier, Conseiller de Paris, Angélique Michel, Benoît Cuturello, Anne Giudicelli, Conseillers d'arrondissement.

Nous contacter : ChangerParis18@gmail.com



© Mairie du 18^e

MARIANNE BURBAGE

Scientifique, lauréate de la bourse L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science, habitante du 18^e.

C'est au petit café de la Régulière, fameuse librairie de la rue Myrha que l'on retrouve Marianne. Un endroit tout proche de chez elle qu'elle affectionne : *« Il y a une super sélection de livres, c'est accueillant... Une belle ouverture sur le quartier ! »* Mais ce n'est pas pour parler de son goût littéraire, bien que prononcé, que nous rencontrons Marianne. Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour échanger sur sa carrière scientifique, récemment distinguée par l'attribution de la bourse de l'Oréal et l'UNESCO pour jeunes chercheuses.

Son goût des sciences et des approches expérimentales, Marianne le découvre au lycée, avant de le consolider lors de ses stages en laboratoires. Sortant diplômée de l'École Normale Supérieure de Cachan, elle se spécialise en immunologie et quitte le 18^e [où elle vit depuis ses 6 ans !], direction le London Research Institute pour se consacrer à sa thèse. C'est désormais à l'Institut Curie que Marianne effectue un post doctorat, dans l'équipe réponses immunitaires et cancer.

Les réponses immunitaires anti-tumorales sont au cœur de ses recherches actuelles. *« J'étudie les antigènes de tumeurs. Ce sont des fragments de molécules que montrent les cellules tumorales que le système immunitaire peut détecter »*, nous explique Marianne avant de nous exposer son questionnaire central : *« Est-ce qu'on peut comprendre de qui sépare les cellules cancéreuses des cellules normales, exacerber cette différence pour les rendre mieux visibles par le système immunitaire ? »*. C'est en ce sens dans le faisceau de l'immunothérapie que s'inscrivent ses recherches. Alors que les traitements de chimiothérapie cherchent à détruire les cellules

cancéreuses par l'utilisation de drogues, ceux qui relèvent de l'immunothérapie visent à stimuler les cellules du système immunitaires afin qu'elles agissent elles-mêmes sur les cellules cancéreuses.

Pour Marianne, c'est un honneur d'être, à l'image de 34 autres femmes, récompensée par la bourse de l'Oréal et l'Unesco : *« Cela va me permettre de participer à des congrès internationaux pour y présenter mes résultats et établir des liens avec d'autres scientifiques, de m'acheter du matériel pour continuer mes recherches et lancer ma carrière de chercheuse indépendante »*. Elle salue ce parti-pris de récompenser les jeunes chercheuses, gage de

visibilité et d'encouragement pour elles à persister, dans un milieu où les femmes manquent de représentation. Le premier confinement en a malheureusement montré l'exemple : *« Énormément*

de femmes travaillent en virologie. Pourtant, dans les médias, ce sont exclusivement des hommes scientifiques qui ont été entendus. Il y a de la place pour plus de diversité et d'équilibre. »

Marianne nous confie alors les mots qu'elle adresserait aux jeunes filles songeant à entamer une carrière scientifique : *« Si ça les intéresse, elles ne doivent pas se bloquer et y aller ! Comme partout, il y a des moments difficiles, mais c'est si intéressant... On dit parfois que pour être un bon scientifique, il faut souffrir : c'est faux ! »*

Déjà récompensée, la carrière scientifique de Marianne ne fait pourtant que commencer. On espère alors, sans en douter, continuer à entendre parler d'elle et de ses découvertes dans le domaine des traitements contre le cancer. Merci, Marianne !